VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, faisant le coin des rues Calliope et Magnolia, portant le numéro municipal 2603 rue Calliope et 1035 rue Magnolia.

Consumers Brewing Company vs. Omer B. Delord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 109,636 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages, qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Calliope et Euphrosine, étant l'Ilet No. 413, et désigné comme lot No. Un sur un plan de Louis H. Pille, voyer, le 31 mars 1858, et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire, lequel lot forme le coin des rues Calliope et Magnolia, et mesure, en mesure américaine, vingt huit pieds, deux lignes face à la rue Calliope, par une profondeur de cent un pieds, huit pouces et six lignes entre lignes parallèles et face à la rue Magnolia.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EDGAR M. CAHN,
Avocat pour le demandeur.
nov—7,13,20,27 déc—4,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une automobile de tourisme "Peerless."

Fairchild Auto Company vs. S. J. Whiteside.

28e COUR JUDICIAIRE DE DISTRICT, pour la Paroisse de Jefferson — No. 4,616 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable 28e Cour Judiciaire de District pour la Paroisse de Jefferson, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques dans les locaux ci-après désignés, le MERCREDI, 18 novembre 1914, à 10:30 a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Sur les lieux à la Fairchild Auto Company, au coin des rues St. Charles et Girod, une automobile de tourisme "Peerless" à 7 places, 4 cylindres.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif pour la paroisse d'Orléans.
LYLE SAXON,
Avocat pour le demandeur.
nov—7,8,12,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Troisième District, angle des rues Delery et Chartres (Ilet des rues Royal et Tricou), Nos. 600-602, 604 rue Delery et Nos. 6323-6325 rue Chartres.

Jackson Brewing Company vs. Benneditto Demma et Angelo Scorsone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 109,994—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 décembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet No. 107, borné par les rues Delery, Chartres, Royal et Tricou; le dit lot est désigné par le No. Cinq sur un croquis fait par C. Unoas Lewis, voyer de la ville, daté du 12 février 1910, attaché à un acte de F. R. Walts à L. Catalano, devant F. D. Charbonnet, notaire, le 10 janvier 1911, et d'après lequel plan le dit lot commence à une distance de vingt-huit pieds, un pouce et six lignes du coin des rues Delery et Chartres et mesure vingt-huit pieds, un pouce et six lignes face à la rue Delery par une profondeur de cent quatre pieds quatre pouces entre lignes parallèles égales.

2o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. Quatre en l'Ilet Dix, actuellement Ilet 107, par les rues Delery, Moreau, actuellement Chartres, Casacalvo, actuellement Royal, et Tricou; le dit lot mesure vingt-huit pieds, un pouce et six lignes face à la rue Delery, par une profondeur et face à la rue Moreau, actuellement Chartres, de cent quatre pieds, la même profondeur sur l'autre ligne de côté.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

CONDITIONS— Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépot de dix peur cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour la demanderesse.
oct 31—nov 6 13 20 27—dec 3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Patrick Powers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,214 — Division B — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres exécuteur testamentaire datif dans la succession de Patrick Powers, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de faire savoir dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition, et pourquoi la déscription et l'évaluation de la propriété de cette succession ne seraient pas approuvées et homologuées.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, Avocat.
nov—6,10,15

Succession de Jules Lapene.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 96,797 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Peter J. Flanagan, administrateur public, exécuteur datif testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DIMITRY, C. T. STARKEY, Avocats. oct 30—nov 3 8

Succession de Clara P. Godwin, veuve de Harry S. Hall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 110,200 — Division B — Attendu que Harry S. H. Verlander a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Clara P. Godwin, veuve de Harry S. Hall, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL Greffier.
EDWIN LAIZER, Avocat.
nov—6,10,15

VENTES A L'ENCAN

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de L. J. Joly.—No. 102,755—Cour Civile de District, Division C.

Propriétés Commerciales de valeur du Deuxième District.
3301 Rue Dumaine, angle de l'Avenue Hagan. Epicerie, Bar et Demeure.
3241 Rue Dumaine, angle de l'Avenue Hagan. Cellier et Demeure.
Aux enchères MERCREDI 25 novembre 1914, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, Encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un ordre signé le 22 octobre 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, en remplacement de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, voies, privilèges, etc., qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'Ilet No. 463, borné par les rues St-Philippe, Dumaine et Port (autrefois Bayou St-Jean) et l'avenue Hagan; **le dit lot est désigné sur un croquis dressé par Edgar Pille, voyer, le 9 décembre 1903 et qui est annexé à un acte de dépôt, passé devant Robert Legier, notaire en cette ville, le 20 juin 1904, par le No. Un (1) et mesure d'après le dit croquis vingt-cinq pieds face à la rue Dumaine par cent et dix-neuf pieds de profondeur et face à l'avenue Hagan, formant le coin de Dumaine et de l'avenue Hagan. Etant la même propriété acquise par feu L. J. Joly de Mme M. Driscoll, veuve de Ely Pierde, et héritiers, et Franklin C. Rice le 23 juin 1904, par acte devant Robert Legier, notaire en cette ville, et dûment enregistré en la Paroisse d'Orléans au Bureau des Aliénations, livre 196, folio 608.** Les améliorations portent le No. municipal 3301 rue Dumaine, et consistent d'une bâtisse en bois avec toit en ardoise, occupé comme épicerie et bar et résidence, est relié à l'égout et l'eau, et se loue pour $40 par mois.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'Ilet (vieux numéro 12) actuellement No. 443, borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Rendon et l'avenue Hagan; le dit lot forme le coin de l'avenue Hagan et de la rue Dumaine, et est désigné comme lot 32, et aussi comme lot C, et mesure en mesure américaine trente pieds, neuf pouces et six lignes face à la rue Dumaine et cent pieds sur l'avenue Hagan. Etant la même propriété acquise par feu L. J. Joly d'Emile Muller le 19 février 1907, par un acte devant O. W. Long, ancien notaire en cette ville, dûment enregistré en la Paroisse d'Orléans au Bureau des Aliénations, livre 211, folio 524. Les améliorations portent le No. municipal 3241 rue Dumaine et consiste d'une jolie bâtisse en bois, occupée comme cellier et résidence, avec hall, 6 chambres, égout et eau, et se loue pour $35 par mois.

Conditions: Comptant; actes de vente devant N. E. Humphrey, notaire, aux frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs,
No. 326 rue Baronne.
SIDNEY F. GAUTIER, Avocat.
oct 25—nov 1 8 15 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Puderer.
No. 109,654—Cour Civile de District—Division D.
Cottage 526 rue Cadiz.

Par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, Encanteur, vendra aux enchères le MARDI 1er décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 29 octobre 1914 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, actuellement Annonciation, Cadiz et Valence, étant l'Ilet No. 188, désigné sur un plan ou croquis fait par D. E. Seghers, voyer, le 16 juin 1902 et attaché à un achte d'achat de Mlle Mary Walter, passé devant G. G. Kronenberger, notaire, le 19 juin 1902, par la lettre A, le dit lot mesure d'après le dit plan, formant le coin des rues Annonciation et Cadiz, soixante-quatre pieds six pouces face à la rue Cadiz par une profondeur et face à la rue Annonciation de cent cinq pieds et une profondeur sur la ligne du côté opposé et le divisant du lot B de cent cinq pieds et a soixante-quatre pieds, cinq pouces et six lignes de largeur sur le derrière; lesquels lots sont une subdivision des lots originaux désignés sur un plan fait par C. F. Zimple le 18 mars 1834, par les numéros neuf, dix, onze et douze; lesquels lots furent aussi subdivisés sur un plan fait par B. Buisson le 20 octobre 1866, en lots Nos. trois, quatre, cinq, six et sept.

Conditions: Comptant.
STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
G. G. KRONENBERGER, Avocate.
oct 31—nov 3 10 17 24—déc 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Puderer.
No. 109,654—Cour Civile de District.
1 lot de meubles de maison.

Par Stroudback & Latter, Chas. B. Stroudback, Encanteur, vendra aux enchères, le MERCREDI 11 novembre 1914, à 10 heures a. m., sur les lieux 526 rue Cadiz, en vertu d'un ordre signé le 29 octobre 1914 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Division D, les articles suivants à savoir:

Les meubles, etc., d'après inventaire au dossier.

Conditions: Comptant.
STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
G. G. KRONENBERGER, Avocat.
oct 31—nov 3 11

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant le No. municipal 825 rue Constance, entre les rues Julia et St-Joseph.

Rowland B. Otis vs. Harvey B. Earle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,993 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 décembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet borné par les rues Magazine, Julia, Constance ou Foucher et St-Joseph; lequel lot mesure à un point cent soixante-dix pieds six pouces du coin des rues Julia et Constance, mesure sur la rue Constance vingt-huit pieds cinq pouces, par une profondeur de cent six pieds, six pouces et sept lignes entre lignes égales parallèles et la largeur sur le derrière mesure vingt-huit pieds cinq pouces d'après un croquis dressé par D. M. Brosnan, député voyer de la ville, le 21 mars 1896.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication, dix pour cent de dépôt sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GUSTAVE LEMLE, W. CATESBY JONES et ARTHUR A. MORENO, Avocats pour le demandeur.
oct 31—nov 1 6 13 20 27—déc 2 3

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêts, etc., de valeur dans une succession et dans deux propriétés.

Cable Piano Company vs. Charles Feahney, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,779—En vertu d'un alias writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par consentement des parties intéressées, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux ci-après désignés, le JEUDI, 10 décembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Charles Feahney, Jr., défendeur, dans le procès ci-dessus dans la succession de feu son père Charles Feahney, Sr., No. 74,368, du dossier de la Cour Civile de District et spécialement tous les droits, titres et intérêts du dit Charles Feahney, Jr., défendeur, dans le procès ci-dessus, dans les propriétés suivantes décrites à savoir:

1er. Deux portions de terre, avec toutes les bâtisses, etc., dans le Premier District de cette ville, en l'Ilet No. 295, borné par les rues Lafayette, Poydras, S. Remparts et Bassin, les dits lots étant désignés comme suit: La première portion étant désignée comme lot No. 36 mesurant vingt huit (28) pieds, cinq (5) pouces face à la rue Lafayette, par cent quatre vingt dix huit pieds, neuf pouces et deux lignes de profondeur, le tout plus ou moins. La deuxième portion mesure vingt huit pieds, cinq pouces face à la rue Lafayette, par cent quatre vingt dix huit pieds, neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne le divisant de la propriété appartenant anciennement à Abel Adams, et cent quatre vingt seize pieds, quatre pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne opposée de division étant composé du lot No. 20, et une partie du lot No. 21 d'après un plan fait par B. Lagon, ancien voyer de ville, et est plus particulièrement désigné dans un diagramme attaché à un acte passé devant W. Lewis, notaire, le 11 mars 1843. Les dites portions de terre se touchant.

2. Deux portions de terre avec toutes les bâtisses, etc., dans de Quatrième District de cette ville, en l'Ilet borné par les rues Jackson, Baronne, Brainard et Joséphine, désignés comme suit: Première portion par la lettre A sur un croquis attaché à un acte hypothécaire passé devant W. B. Trist, notaire, le 9 septembre 1875, et d'après lequel croquis de dit lot mesure soixante trois pieds, un pouce et quatre lignes, face à la rue Jackson, par cent cinquante pieds, neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, et comprenant le tout des lots Nos. 6 et 5 et une parcelle qui se trouve adjacent du lot No. 4 sur un plan de Reizenstein, daté du 16 mars 1859; l'autre portion de terre est désignée par la lettre B sur le même croquis et mesure trente sept pieds, quatre pouces et quatre lignes face à la rue Jackson par cent cinquante pieds, neuf pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, et comprenant des portions des lots Nos. 3 et 4, sur un plan par Reizenstein ci-dessus nommé. Les dits lots se touchant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif pour la paroisse d'Orléans.
nov—6,7,13,20,27 déc—4,9,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Septième District, portant les numéros municipaux 2024 et 2026 rue Burdette, entre les rues Panola et Spruce.

Union Homestead Association vs. La Succession de Willis Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — So. 109,272 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 novembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet So. 280 (ancien No. 108 A) borné par les rues Burdette, Fern (anciennement Washington), Spruce (anciennement Huitième) et Panola, (anciennement Cyprès), désigné comme lot No. sept (7) d'après un plan de Celles, architecte, attaché à un acte passé devant Ernest Commagere, ancien notaire en et pour cette paroisse, le 1er décembre 1870, le dit lot mesure trente pieds face à la rue Burdette par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles égales.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDRESOS & CARROLL,
HENRY G. McCALL,
Avocats pour le demandeur.
oct—16,17,33,30 nov—6,13,18,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande parcelle de terre de valeur dans la rue State (côté du bois de l'avenue St-Charles).

Mme Annie McCullough Collins, veuve d'Amos Sanford Collins, vs. H. W. Hille.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,973 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 décembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terre dans le Sixième District de cette ville, dans la partie anciennement connue par Bloomingdale, Paroisse de Jefferson, faisant face à la rue State entre l'Avenue St-Charles et le marais et s'étend en profondeur à la ligne inférieure de Bloomingdale et la ligne supérieure de Hurstville, laquelle portion de terre se compose de la plus grande portion d'un lot désigné par la lettre C sur un plan par C. Milo Williams, voyer, en date du 5 février 1905 et attaché à un acte passé devant W. G. Rogers, notaire, en date du 17 mars 1905, et mesure quarante-cinq pieds face à la rue State, quarante-cinq pieds de largeur sur le derrière par une profondeur d'à peu près cent quarante-neuf pieds sur la ligne la plus proche du lot B et une profondeur de cent quarante-huit pieds deux pouces sur la ligne du lot No. 95. La dite portion de terre est composée du lot No. 94 en entier et de quinze pieds du lot No. 93 adjacent au lot No. 94 sur un plan par W. H. Williams, voyer, daté du 13 mai 1877, attaché à un acte de partage par et entre les héritiers de J. U. Lavillebeuve, exécuté devant C. P. Soniat, notaire, en date du 18 octobre 1881, ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions et avantages qui s'y trouvent et qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
C. C. FRIEDRICHS et HAROLD A. MOISE, Avocats pour la demanderesse.
oct 30 31—nov 6 13 20 27—déc 2 3

Succession de Thomas Finegan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — —No. 96,122 — Division E — Avis est par le présent donné **aux créanciers de cette succession et** à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Blanche O. Finegan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
R. F. & W. J. HENNESSEY, Avocats.
nov—5-9-14

VENTES A L'ENCAN

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D — No. 107,429 — Dans le procès des mineurs John F. McCormick, et al.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No. 107,429, dans le procès des mineurs John F. McCormick, et al., de dit ordre daté et signé le 10 octobre 1914, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi, le JEUDI, 19 novembre 1914, la propriété foncière d'après inventaire au dossier du procès et décrite comme suit:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet borné par les rues Magazine, Old Magazine, St. Mary et Félicité, désigné par les Nos. cinq et six sur un plan attaché à un acte devant W. J. Castell, ancien notaire, le 12 août 1870. Les dits lots se touchent et mesurent chaque 15 pieds, 9 pouces face à la rue Magazine, 16 pieds, 11 pouces et 3 lignes face à la rue Old Magazine par les profondeurs suivantes à savoir: 31 pieds, 6 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté du lot No. cinq touchant au lot No. quatre, et 91 pieds, 11 pouces et 7½ lignes sur la ligne de division entre les lots Nos. cinq et six et 102 pieds, 5 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté du lot No. six près la rue St. Mary. Les améliorations comprennent deux bâtisses en briques à deux étages pour magasins et résidence portant les numéros municipaux 1810-12 rue Magazine.

CONDITIONS — La moitié ou plus comptant et pour reste si il y en a un l'acheteur devra fournir un ou des billets à ordre et endossés par lui ou eux, si plus d'un acheteur, et datés de la date de l'adjudication, et payables un an après date avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de la ou leurs dates jusqu'à complet paiement et assurés par le lien du vendeur et une hypothèque spéciale sur la dite propriété. L'acte ou actes de vente comporteront les sécurités usuelles et devra être passé devant Charles O. Rebentisch, notaire, aux frais du ou des acheteurs. Les taxes pour l'année 1914 devant être payés par eux. Le ou les acheteurs devront déposer 10 pour cent (sans intérêt ou pénalité) du prix d'achat et au moment de l'adjudication à

Encanteur,
820 rue Commune.
MM. RICE & MONTGOMERY, Avocats.
oct—18,25 nov—1,8,15,19

Par CHARLES ROTH

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Philip Maurice et sa Femme. — No. 102,415 — Division B, Cour Civile de District.

COTTAGE SIMPLE EN RETRAIT, NO. 1125 RUE MARIGNY, MESURANT 26' 8"x130' MESURE ANGLAISE.

AUX ENCHERES, JEUDI, 19 NOVEMBRE 1914, A MIDI.

En vertu d'un ordre rendu en cour ouverte le 8 octobre 1914, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B de la dite cour, je vendrai aux enchères publiques, le JEUDI, 19 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., dans le Troisième District de cette ville en l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Villeré et Robertson, et est désigné par le No. 2 sur un plan de N. Rillieux, daté du 3 septembre 1836, et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire, et mesure en mesure anglaise, 26 pieds, 8 pouces face à la rue Marigny par 130 pieds de profondeur.

CONDITIONS — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication devra déposer dix pour cent du prix d'achat et aura à payer les taxes de l'Etat et de la ville pour 1914, ainsi que l'acte de vente devant Bus. Rouen, notaire.

CHARLES ROTH,
Encanteur, No. 604 Place Commerciale.
OSCAR SCHREIBER, Avocat.
oct—18,25 nov—1,8,15,19

PAR STERN'S AUCTION EXCHANGE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Max Weil—No. 109,592, Cour Civile de District—Un lot de meubles de maison, ornements et verre taillé.

Par Stern's Auction Exchange, Jac. H. Stern, Encanteur, vendra à 733 rue Poydras (déménagé de la résidence pour commodités de vente) le JEUDI 12 novembre 1914, à 11 heures a. m., en vertu d'un ordre signé le 30 octobre 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, les articles ci-dessus désignés d'après inventaire au dossier. Conditions: Comptant.

SCOTT E. BUR, Avocat.
JAC. H. STERN, Encanteur.
nov 1 8 12

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage sans limite. Cottage double 1125-27 rue N. Villeré.

No. 109,759—Cour Civile de District, Division A.

Aux enchères, MARDI 1er décembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

En vertu d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 19 octobre 1914 et signé en cour ouverte le 23 oct. 1914 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans le procès de Victor Mengelle vs. le mineur Victor Baudier pour un partage, dossier No. 109,759, et qui m'a été envoyé, je vendrai comme ci-dessus, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville en l'Ilet No. 176, borné par Bayou Road (actuellement rue Gouverneur Nicholls), et les rues Villeré, Ursulines et Robertson, désigné comme lot No. Dix-Sept, et mesurant trente pieds face à la rue Villeré, par soixante-huit pieds deux pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 18, et soixante-dix-huit pieds sept pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 16, et trente-et-un pieds neuf pouces de largeur sur le derrière sur une ligne oblique, le tout en conformité avec un plan par J. Community déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire de cette ville.

Conditions: Comptant, l'acheteur ayant les taxes de 1914 et le coût de tous certificats de la vente, en plus et au-dessus de l'enchère. Dix pour cent seront requis au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé devant Gustave A. Liambias, notaire, aux frais de l'acheteur.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
oct 29—nov 1 8 15 22 29—déc 1

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple No. 1716 N. Tonti, entre D'Abadie et St-Bernard.

Bertha Webster et als. vs. Mineur Jos. Williams et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division C. — Par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, Encanteur, JEUDI 3 décembre 1914, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères en vertu d'un jugement, lu et rendu en cour ouverte le 22 octobre 1914 et signé en cour ouverte le 28 octobre 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, dans la cause ci-dessus intitulée et numérotée, et qui m'a été envoyé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. 10, en l'Ilet borné par les rues Miro, D'Abadie et Tonti et par l'avenue St-Bernard, sur un croquis attaché pour références à un acte passé devant G. Le Gardeur, Jr., ancien notaire, le 24 décembre 1868, lequel lot mesure 30 pieds face à la rue Tonti par cent pieds de profondeur. Cette propriété connue sous le No. Municipal **1716 rue Tonti.**

Conditions: 1-3 ou plus comptant; le solde, si il y en a un, à un crédit d'un et deux ans, en billets à l'ordre de l'acquéreur, portant le même date que celle de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date et jusqu'à complet paiement. Etant assuré par hypothèque et lien du vendeur et les sécurités et clauses habituelles. L'acheteur aura à payer les taxes pour 1914 et l'acte de vente devant F. J. Dreyfous, notaire. Dix pour cent de dépôt seront exigés au moment de l'adjudication.

F. J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER et E. P. FOLEY, Avocats.
nov 1 8 15 22 29—déc 3

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 2630 rue Dumaine, entre les rues Broad et Dorgenois.

Paul Chretien vs. Mme Joséphine Johnson, Femme de Adam McDowell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,502 — En vertu **d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier** District de cette ville, le JEUDI, 12 novembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme lot No. 16 en l'Ilet No. 340, borné par les rues Broad, Dumaine, Dorgenois et St. Ann, d'après un plan par John F. Brown, voyer, en date du 12 janvier 1885, déposé en l'étude de W. I. Hodgson, encanteur, et un croquis duquel est attaché à un acte de vente passé devant Samuel Flower, ancien notaire en cette ville, le 14 juillet 1885; le dit lot mesure trente et un pieds, trois pouces et cinq lignes face à la rue Dumaine par cent soixante deux pieds, onze pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de l'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ANTHONY J. ROSSI,
Avocat pour le demandeur.
oct—9,10,16,23,30 nov—6,11,13

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la résidence No. 3822 rue Magazine.

Succession de Mme Julia Glauner.

No. 109,817, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A.

Le LUNDI 9 novembre 1914, à 1:30 a. m., sur les lieux ci-dessus et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 26 octobre 1914 et rendu dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques: Un lot de meubles de maison d'après inventaire au dossier.

Conditions: Comptant et livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur, bureau 322 rue Baronne.
C. G. KRONENBERGER, Avocat.
oct 29—nov 1 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Corinne C. Phelps.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,683 — Division A — Avis est par le présent donné **aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées** d'avoir à déduire dans les dix jours qui **suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir)** pour lesquelles le compte final présenté par Katherine Rainey Phelps, exécutrice dative testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
WILLIAM A. DIXON, Avocat.
nov 1 5 10

The N. O. Bee Publishing Co., Ltd.
323 Chartres Street NEW ORLEANS

SPÉCIALITÉ DE

TRAVAUX EN FRANÇAIS

TRADUCTIONS EN

Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand et Hollandais

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminus, Rue Canal.

DEPART	
Tous les jours Excepté Dimanche	
Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	6